



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'examen
Review Committee

ᑲ · ᐅᑳ · ᐱᐱᐅᐅ ᑕᑲ ᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ
ᐱᑲᑲ

COMPTE-RENDU

311^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(Adopté)

DATE : Les 8, 9 et 10 octobre 2013

ENDROIT : Salle de réunion du Comité consultatif pour
l'Environnement de la Baie-James
383, rue Saint-Jacques, bureau 220

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. Pierre Mercier, président, Québec
Philip Awashish, ARC
Daniel Berrouard, Québec
Brian Craik, ARC
Robert Lemieux, Québec

Secrétaire exécutive: Marie-Michèle Tessier

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La réunion est déclarée ouverte à 9h30 et l'ordre du jour suivant est adopté :

- 1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du compte-rendu de la 310^e réunion
- 3) Projet minier de métaux BlackRock
 - a) Demande de certificat d'autorisation
- 4) Projet minier du lac Bachelor
 - a) Demande d'approbation du plan de restauration du site minier
- 5) Projet minier Whabouchi
 - a) 1^{ère} série de questions et commentaires à transmettre
- 6) Projet minier Éléonore
 - a) Demande de modification : gestion des matières résiduelles
- 7) Projet de prolongement de la route 167 Nord (MTQ)
 - a) Demande de modification au certificat d'autorisation : Construction dans le lit d'un cours d'eau au km 141+735
- 8) Projet de prolongement de la route 167 Nord (Stornoway)
 - a) Demande de modification au certificat d'autorisation : Exploitation des bancs d'emprunt D-228 et D-229 à moins de 75m des cours d'eau
- 9) Projet Eastmain 1A et dérivation Rupert
 - a) Demande d'autorisation : Schéma directeur des travaux de réaménagement pour l'année 2013, conformément aux conditions 2.7 et 2.8
 - b) Information sur le rapport :
Suivi environnemental en phase exploitation 2012 : Dérive larvaire de l'esturgeon jaune dans la rivière Rupert (secteur à débit réduit), conformément aux conditions 5.18 et 5.25 du C. A.
 - c) Rédaction du rapport de consultation publique
- 10) Varia
- 11) Date et lieu de la prochaine rencontre

2. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA 310^E RÉUNION

Le compte-rendu de la 310^e réunion est modifié, puis adopté.

3. PROJET MINIER DE MÉTAUX BLACKROCK
a. Demande de certificat d'autorisation

Un complément d'information à l'étude d'impact relativement aux eaux souterraines et de surface a été reçu le 12 septembre 2013 par le COMEX.

L'analyse du dossier se poursuit, notamment sur le rapport géochimique et l'avis des experts est attendu, en vue d'une éventuelle recommandation.

4. PROJET MINIER DU LAC BACHELOR
a. Demande d'approbation du plan de restauration du site minier

Les membres discutent des questions supplémentaires pour préciser certains éléments du plan de restauration. Elles seront d'abord soumises aux membres, puis transmises à l'Administrateur provincial.

5. PROJET MINIER WHABOUCHI
a. 1^{ere} série de questions et commentaires à transmettre

Une série d'environ 200 questions sur l'étude d'impact du promoteur a été préparée et sera transmise à l'Administrateur provincial pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le projet.

6. PROJET MINIER ÉLÉONORE
a. Demande de modification : gestion des matières résiduelles

Aucun nouveau développement.

7. PROJET DE PROLONGEMENT DE LA ROUTE 167 NORD (MTQ)

Concernant la demande de modification au certificat d'autorisation pour les aires de rebuts localisées en milieu forestier, la recommandation du COMEX pour autoriser les aires de rebuts n^{os} 19 à 27, 29 à 33, 35 et 37 à 42 a été transmise à l'Administrateur provincial le 16 septembre 2013. Lynda Roy a accusé réception de la correspondance le 18 septembre 2013 et la copie de la modification au certificat d'autorisation a été reçue le 2 octobre 2013.

a. Demande de modification au certificat d'autorisation : Construction dans le lit d'un cours d'eau au km 141+735

Des renseignements supplémentaires sur cette demande avaient été demandés aux MTQ en août 2012 et les réponses ont été reçues le 1^{er} octobre 2013.

Le sujet sera rediscuté lors de la prochaine rencontre.

8. PROJET DE PROLONGEMENT DE LA ROUTE 167 NORD (STORNOWAY)
a. Demande de modification au certificat d'autorisation : Exploitation des bancs d'emprunt D-228 et D-229 à moins de 75m des cours d'eau

La demande de modification a été reçue au COMEX le 12 septembre 2013. L'exploitation de ces bancs d'emprunt sera recommandée aux conditions suivantes :

- Le promoteur doit respecter une zone de protection de 30 mètres des plans d'eau et de 20 mètres des milieux humides;
- Le promoteur doit s'assurer d'exploiter les bancs d'emprunt au-dessus du niveau de la nappe phréatique. À cette fin, il doit installer des puits d'observation sur les sites pour s'assurer de ne pas atteindre celle-ci ni d'affecter son intégrité;
- Le promoteur doit récupérer la totalité de la matière végétale enlevée lors du décapage des bancs d'emprunt, pour ensuite la réutiliser lors de la restauration de ceux-ci. Il doit procéder au réaménagement progressif des bancs d'emprunt et, enfin, il doit les revégéter dès la fin de l'exploitation, au plus tard deux ans après l'autorisation de la présente demande de modification

9. PROJET EASTMAIN 1A ET DÉRIVATION RUPERT
a. Demande d'autorisation : Schéma directeur des travaux de réaménagement pour l'année 2013, conformément aux conditions 2.7 et 2.8

Cette demande d'autorisation a été reçue au COMEX le 13 mai 2013. Les membres transmettront leurs commentaires à la secrétaire exécutive et une décision sera rendue d'ici la prochaine rencontre. Il faudra notamment noter qu'aucune décision n'a toujours pas été prise quant au maintien de trois chemins d'accès aux PK 33, 49 et 85 et que ces renseignements devraient être présentés dans le Schéma directeur des travaux de réaménagement pour l'année 2014.

b. Information sur le rapport :

- *Suivi environnemental en phase exploitation 2012 : Dérive larvaire de l'esturgeon jaune dans la rivière Rupert (secteur à débit réduit), conformément aux conditions 5.18 et 5.25 du C. A.*

Exp. : Mireille Paul, 9 août 2013

Ce rapport de suivi a été déposé par Hydro-Québec.

c. Rédaction du rapport de consultation publique

La rédaction du rapport de consultations publiques se poursuit. Les membres révisent l'ensemble du document et, plus particulièrement, le Chapitre 9 qui comprend l'avis du COMEX sur le projet. L'approbation finale du texte d'environ 150 pages se fera lors de la prochaine rencontre du Comité.

10. VARIA

Le COMEX a reçu pour information, le 3 octobre 2013, un recueil sur CD des procès-verbaux des séances du Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage tenues durant l'exercice financier 2012-2013.

11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra les 5, 6 et 7 novembre prochains à Québec.